



Stratégie
RÉGIONALE POUR LA
BIODIVERSITÉ
NOUVELLE-AQUITAINE



PARTIE IV

**7 ENJEUX POUR
UN PROJET PARTAGÉ**
en faveur de la biodiversité
régionale

SOMMAIRE PARTIE 4

■ Un réseau d'espaces naturels en bon état de conservation.....	p. 5
■ Un aménagement du territoire équilibré.....	p. 6
■ La gestion durable des ressources naturelles	p. 7
■ La mobilisation des acteurs publics et privés et des citoyens	p. 8
■ L'amélioration, le partage et la diffusion des connaissances	p. 9
■ L'accompagnement à l'action.....	p. 10
■ La cohérence de l'action publique	p.11



PARTIE 4

7 ENJEUX POUR UN PROJET PARTAGÉ

en faveur de la biodiversité régionale

L'érosion de la biodiversité régionale appelle une réponse collective de tous. Région, État, collectivités et autres organisations territoriales, acteurs socio-professionnels et citoyens doivent renforcer leurs politiques et actions. Afin de suivre des orientations communes, il appartient aux acteurs du territoire d'exprimer, à travers la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, **un projet partagé en faveur de la biodiversité de Nouvelle-Aquitaine.**

Cette stratégie est définie sur la base d'un diagnostic, auquel ont contribué de nombreux acteurs institutionnels, techniques, associatifs, scientifiques et socio-professionnels sous le pilotage de la Région, de la DREAL et de l'OFB, sous la coordination technique de l'ARB NA, et avec l'accompagnement du Comité français de l'UICN.

Ce diagnostic a permis d'identifier les caractéristiques écologiques, les forces et les faiblesses du territoire néo-aquitain.

La région a une très forte responsabilité de conservation des milieux et habitats naturels, des espèces et de leur diversité génétique. Par ailleurs, des pans entiers de la biodiversité restent méconnus et insuffisamment évalués ou partagés (partie I).

La structure, le fonctionnement et l'évolution des écosystèmes dépendent étroitement des activités humaines. L'aménagement du territoire, la gestion et l'usage des espaces agricoles, forestiers, aquatiques, marins et urbains exercent une influence majeure sur notre patrimoine naturel. Aussi, de nombreuses initiatives en Nouvelle-Aquitaine cherchent à minimiser les impacts négatifs des activités humaines sur la biodiversité, à renforcer les pratiques qui lui sont favorables et à prendre appui sur les services rendus par la nature (partie II).

Par leur caractère réglementaire ou incitatif, diverses politiques publiques impulsent et soutiennent des programmes en faveur de la biodiversité ; cependant, dans certains cas, d'autres politiques y sont défavorables. Par ailleurs, la gouvernance régionale de la biodiversité est complexe, mettant en jeu une multitude d'acteurs et de processus d'élaboration et de mise en œuvre des politiques (partie III).

À partir de ces problématiques, **7 grands enjeux ont été identifiés par les acteurs du territoire néo-aquitain** (cf. annexes IV.1 et IV.2 sur la méthode de construction des enjeux).

Au cœur de la Stratégie Régionale pour la Biodiversité, ces enjeux s'articulent autour d'une **ambition commune : préserver et reconquérir ensemble la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine dans le contexte du changement climatique.**

Ces enjeux constituent le socle de la définition des objectifs et des actions du plan d'actions 2022-2031.

Ces enjeux, pour lesquels les acteurs régionaux décident de se mobiliser à travers leur activité politique, professionnelle ou bénévole, sont :



> Un réseau d'espaces naturels en bon état de conservation

Maintien des écosystèmes de la région en bon état de santé pour préserver les équilibres et les dynamiques de la biodiversité, tout en conservant les habitats et les espèces pour lesquels le territoire néo-aquitain a une forte responsabilité en particulier.



> Un aménagement du territoire équilibré

Intégration de la biodiversité aux projets de planification territoriale, à l'aménagement et au bâti pour une organisation de l'espace répondant aux besoins socio-économiques et à ceux du monde vivant.



> La gestion durable des ressources naturelles

Gestion soutenable des ressources naturelles (comme la biomasse, l'eau, les sols, les roches) pour garantir le bon fonctionnement des écosystèmes et la pérennité des filières économiques.



> La mobilisation des acteurs publics et privés et des citoyens

Engagement des acteurs du territoire dans des projets liés à la biodiversité pour une mobilisation générale en faveur de celle-ci, dans le secteur privé comme public, aux niveaux local et régional.



> L'amélioration, le partage et la diffusion des connaissances

Amélioration et partage de la connaissance de la biodiversité régionale pour aider chacun à définir les objectifs et les modalités d'actions, au regard des priorités identifiées et des programmes de conservation existants.



> L'accompagnement à l'action

Accompagnement à la construction et à la mise en œuvre des politiques et des projets en mobilisant une diversité de savoirs et de savoir-faire pour une action plus efficace.



> La cohérence de l'action publique

Renforcement de la cohérence et amélioration continue des politiques publiques pour consolider les cadres d'action et les moyens nécessaires à la préservation et à la reconquête de la biodiversité.



UN RÉSEAU D'ESPACES NATURELS EN BON ÉTAT DE CONSERVATION

La région compte 13 grands types de milieux, composés d'habitats naturels très diversifiés, tels les forêts arrière-dunaires, les landes humides, les pelouses calcaires ou les récifs et herbiers marins. Elle se distingue aussi par une géodiversité d'intérêt mondial, et héberge une part très importante de la diversité spécifique de France métropolitaine, caractérisée par un riche patrimoine génétique sauvage et domestique. La région est aussi traversée par de grands axes migratoires aériens et fluvio-océaniques.

Par conséquent, la Nouvelle-Aquitaine porte une grande responsabilité en termes de conservation de ce patrimoine naturel. Or, la biodiversité régionale subit de nombreuses pressions anthropiques dans un contexte de changements climatiques, menaçant la capacité du vivant à s'adapter et à se maintenir dans des milieux fonctionnels.

Description de l'enjeu

Préservation et restauration des continuités écologiques

- Maintien de milieux et d'habitats naturels diversifiés et interconnectés à travers les trames vertes et bleues et un réseau régional d'espaces naturels protégés, mobilisant toute la palette des outils fonciers, réglementaires et contractuels de protection
- Développement des actions de renaturation et de restauration des continuités écologiques : trame de vieux bois et de bois mort, zones alluviales, réseaux de haies et autres infrastructures agroécologiques, ...
- Expérimentation de modes de gestion des espaces naturels en adéquation avec les enjeux de biodiversité et de géodiversité des sites : libre évolution, fauche, pâturage, ...
- Conservation de la biodiversité patrimoniale et menacée, particulièrement des espèces et des habitats naturels inscrits sur la liste rouge et pour lesquels la région a une forte responsabilité.

Conservation et restauration des habitats naturels et des espèces

- Conservation du patrimoine génétique de la biodiversité sauvage et domestique : variétés anciennes, races d'élevage, ...
- Maintien des équilibres naturels et des processus écologiques : pollinisation, réseaux alimentaires, cycles de l'eau et du carbone, ...
- Maîtrise des espèces exotiques envahissantes



UN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ÉQUILBRÉ ET RESPECTUEUX DE LA BIODIVERSITÉ

Afin de répondre aux besoins des acteurs du territoire pour se loger, se déplacer ou encore produire divers biens et services, les espaces naturels sont de plus en plus réduits et morcelés. En Nouvelle-Aquitaine, l'équivalent de 20 terrains de football ont été artificialisés chaque jour entre 2009 et 2015 en moyenne (Observatoire NAFU). L'artificialisation des sols, la fragmentation des espaces naturels, agricoles et forestiers, ainsi que l'uniformisation des paysages entraînent la disparition d'habitats naturels et des ruptures écologiques.

C'est pourquoi il convient de mieux intégrer la préservation de la biodiversité dans les stratégies foncières et les projets d'aménagement, voire de prendre appui sur les spécificités naturelles du territoire pour concevoir des espaces attractifs.

Description de l'enjeu

Intégration de la biodiversité dans les documents de planification territoriale

- Une meilleure application des étapes Éviter-Réduire-Compenser (« séquence ERC »), en donnant la priorité à l'évitement
- Mettre en œuvre l'objectif « Zéro Artificialisation Nette »
- Maîtrise de l'étalement urbain, des phénomènes de mitage, de la fragmentation des milieux et des taux d'imperméabilisation
- Meilleure cohérence des documents de planification et d'aménagement avec les diagnostics écologiques
- Évaluation systématique des projets de planification et d'aménagement, en phase d'instruction et de mise en œuvre

Intégration de la biodiversité dans les projets d'aménagement

- Optimisation des aménagements existants
- Préservation de réseaux écologiques dans les espaces artificialisés : îlots et corridors de pleine terre, friches, micro-forêts,...
- Désartificialisation et renaturation des espaces urbains ayant perdu leur vocation socio-économique
- Meilleure intégration de la biodiversité au bâti et à l'aménagement paysager

Transition énergétique compatible avec la préservation de la biodiversité

- Maintien des continuités écologiques aériennes, marines, aquatiques et terrestres dans le cadre des projets
- Gestion des sites et des ouvrages permettant d'éviter, à défaut de réduire ou de compenser, les impacts sur les espèces et les habitats naturels



LA GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES PAR LES ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

Bon nombre d'activités économiques dépendent de la biodiversité et des services écosystémiques. Pourtant, sous l'effet de mutations économiques, sociales et politiques, l'évolution des pratiques d'exploitation des ressources naturelles a conduit à une pression accrue sur les milieux et les espèces. Pour enrayer ces pressions qui fragilisent à la fois la biodiversité et les territoires, les acteurs socio-économiques de Nouvelle-Aquitaine ont engagé des efforts en faveur de la biodiversité. La transition des filières régionales est un défi collectif, nécessitant l'appui des politiques publiques, de la recherche scientifique et des consommateurs. Par ailleurs, certaines activités et pratiques jouent un rôle important dans la préservation de la biodiversité (ex. polyculture-élevage) et doivent être soutenues.

Description de l'enjeu

Transition vers des filières économiques favorables à la biodiversité

- Soutien aux filières contribuant à la biodiversité (élevages participant à l'entretien des prairies basco-béarnaises ou limousines, nouveaux débouchés menant à une diversification des essences de bois et des variétés cultivées, ...)
- Participation des filières de production et de distribution de spécimens vivants (pépinières, élevages, etc.) au maintien de la diversité génétique locale et des équilibres naturels au sein des milieux

Des pratiques respectueuses du vivant, de l'eau, de la mer, des ressources minérales, des sols et de l'air à poursuivre et à développer

- Gestion de l'eau compatible avec la préservation de la biodiversité : maîtrise des prélèvements, maintien d'un débit suffisant au niveau des cours d'eau et des ouvrages hydrauliques, ...
- Lutte contre toutes les perturbations physiques et les pollutions
- Pratiques de pêche, de chasse et de cueillette adaptées en fonction de l'état de conservation des espèces
- Itinéraires techniques sylvicoles et agricoles intégrant la préservation de la biodiversité
- Maîtrise de la fréquentation des milieux naturels, en mer et sur terre, pour limiter le dérangement des espèces



LA MOBILISATION DES ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS ET DES CITOYENS POUR LA BIODIVERSITÉ

Toutes les catégories d'acteurs amorcent, conduisent et participent à des projets régionaux et locaux en lien avec la préservation et la reconquête de la biodiversité. Impulsées par des politiques publiques ou des initiatives privées, ces dynamiques sont très variées. Elles contribuent à faire émerger une prise de conscience collective et un intérêt commun pour la biodiversité. Il est donc important d'appuyer et de relayer ces initiatives en Nouvelle-Aquitaine, en encourageant la diversité des projets de médiation, de sensibilisation et de communication.



Description de l'enjeu

Diversification des projets de reconexion au vivant et d'éducation à l'environnement

- Reconnexion à la nature : développement de l'éducation en pleine nature et des expériences favorisant l'immersion et le contact direct avec la nature
- Intégration des sujets liés à la biodiversité dans l'éducation et la formation, dans tous les secteurs et à tous les niveaux (de l'école maternelle aux études supérieures et à la formation continue), en s'appuyant notamment sur la filière professionnelle de l'éducation à l'environnement et au développement durable (EEDD), dont l'éducation à la nature
- Développement de la médiation scientifique, artistique et culturelle
- Développement des projets répondant à la fois à des enjeux écologiques et sociaux, comme la mixité sociale et intergénérationnelle : jardins partagés, chantiers de réinsertion, ...
- Mobilisation par la rencontre, le dialogue et le partage d'expérience entre les acteurs très impliqués autour de la biodiversité et les publics moins avertis
- Utilisation de tous les médias de communication : réseaux sociaux, webinaires, MOOCs, ...
- Développement et expérimentation de nouveaux modes de mobilisation en s'appuyant sur les sciences sociales et humaines et l'écologie de la santé notamment

Mobilisation de toutes les catégories d'acteurs en tant que participants et porteurs de projets

- Engagement des élus
- Engagement des entreprises
- Engagement des associations et des fédérations
- Engagement du monde de la recherche et de l'enseignement
- Engagement du monde artistique
- Mobilisation des citoyens dans les dispositifs participatifs et les projets de territoire
- ...



L'AMÉLIORATION, LE PARTAGE ET LA DIFFUSION DES CONNAISSANCES

La connaissance sur la biodiversité est indispensable à l'action, elle permet aux décideurs et acteurs d'identifier les priorités de conservation. Pourtant, certains domaines de connaissances sur la biodiversité régionale demeurent lacunaires. Outre les données manquantes sur de nombreux taxons et sur des secteurs géographiques moins prospectés, certaines données existent mais sont difficilement mobilisables, peu valorisées ou insuffisamment croisées avec des informations socio-économiques.

Depuis quelques années, les acteurs régionaux mènent des programmes visant l'amélioration et l'accessibilité de la connaissance (ex. Système d'Information sur l'inventaire du Patrimoine Naturel – SINP ; bilan et lacunes de connaissances de la biodiversité ; « points chauds » de biodiversité, vieilles forêts),... autant d'actions qui doivent être soutenues et mieux partagées.

Description de l'enjeu

Meilleure organisation régionale des acteurs autour de l'acquisition et du partage des connaissances

- Consolidation du Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel de Nouvelle-Aquitaine (SINP régional) en lien avec le Système d'Information sur la Biodiversité au niveau national (SIB)
- Coordination des acteurs autour du cycle de vie des données : producteurs, gestionnaires, Observatoire Régional de la Biodiversité et autres observatoires, Agences de l'eau...
- Construction d'une stratégie régionale d'acquisition et de partage des connaissances à partir des lacunes identifiées en Nouvelle-Aquitaine
- Partage d'indicateurs permettant le suivi de la biodiversité et l'évaluation de l'efficacité des actions
- Renforcement des dispositifs de surveillance des habitats et des espèces
- Harmonisation entre les territoires, et particulièrement entre les ex-régions et à l'échelle des territoires de bassins et des territoires franco-espagnols, des méthodes et outils d'acquisition, de traitement et de diffusion des données : référentiels, protocoles, ...
- Développement de la recherche-action et des études transdisciplinaires

Connaissance de la diversité, de la répartition, de l'état de conservation et de la naturalité

- Connaissance de la distribution des taxons et des habitats naturels, notamment par la déclinaison des inventaires nationaux : cartographie des habitats naturels (CarHAB), inventaire des zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF), inventaire national du patrimoine géologique (INPG), ...
- Identification des continuités écologiques à toutes les échelles territoriales
- Identification des priorités de conservation en vue d'affiner les outils de conservation : actualisation des listes d'espèces protégées, plans régionaux d'actions, ...
- Caractérisation des milieux et des habitats naturels selon des degrés de naturalité

Connaissances générales en lien avec les socio-écosystèmes et la biodiversité

- Meilleure compréhension de l'organisation, du fonctionnement et de l'évolution du vivant, et de ses interactions avec la santé humaine et les territoires
- Connaissance des filières et des activités économiques en relation avec la biodiversité



L'ACCOMPAGNEMENT À L'ACTION

De plus en plus d'acteurs régionaux souhaitent s'engager dans des projets en faveur de la biodiversité, mais ils ne disposent parfois pas des informations, ressources et compétences techniques nécessaires à la définition, l'organisation, et la mise en œuvre d'un projet en adéquation avec les enjeux de biodiversité de leur territoire.

Des acteurs (agences publiques, collectivités territoriales, fondations privées,...) mettent à disposition des ressources techniques et financières, notamment à travers des appels à projets. Toutefois, la portée de ces dispositifs reste limitée à certains types de publics. Ainsi, de nombreux territoires néo-aquitains ont besoin d'une ingénierie technique et financière plus opérationnelle au niveau local.

Description de l'enjeu

Développement de l'ingénierie de projet et de l'accompagnement technique

- Accompagnement technique à l'émergence et à la construction de projets en faveur de la biodiversité
- Développement de l'expertise naturaliste auprès des porteurs de projets et des services d'instruction de l'État, en vue d'améliorer l'intégration des enjeux de biodiversité dans les projets
- Transfert des innovations scientifiques et techniques vers les acteurs de terrain

Partage des pratiques et expériences contribuant à préserver le patrimoine nature

- Appui aux réseaux d'acteurs : entreprises, réseaux forestiers et agricoles, collectivités engagées pour la nature, gestionnaires d'espaces naturels, ...
- Capitalisation des retours d'expériences
- Meilleure application des solutions fondées sur la nature
- Développement des projets de génie écologique

Diffusion de méthodes et outils d'aide à l'action

- Développement de ressources variées : diagnostics, indicateurs, cartes, guides techniques, itinéraires techniques de gestion, boîtes à outils, clés d'identification d'habitats et d'espèces, ...
- Capitalisation des ressources à travers des outils partagés

Montée en expertise des acteurs de la biodiversité

- Développement des compétences naturalistes, particulièrement sur les groupes d'espèces les plus méconnus
- Montée en compétences sur les systèmes d'information et le développement d'interfaces numériques



LA COHÉRENCE DE L'ACTION PUBLIQUE POUR STOPPER L'ÉROSION DE LA BIODIVERSITÉ

Les politiques publiques donnent un cadre d'action aux structures régionales, départementales et locales, et ont un impact direct ou indirect sur l'état de la biodiversité. Elles mettent en relation une grande diversité d'acteurs et d'organisations (instances de consultation, assemblées citoyennes, conseils et comités scientifiques et techniques,...). Elles mobilisent de nombreux outils financiers, stratégiques et opérationnels, déployés à plusieurs échelles territoriales et dans les différents secteurs d'activité.

Ce système complexe peut engendrer des effets contrastés sur la biodiversité. Il est donc nécessaire de comprendre et d'améliorer en continu les composantes et les mécanismes de l'action publique, en vue de maintenir leur cohérence avec les enjeux de la SRB.

Description de l'enjeu

Évaluation de l'efficacité des politiques publiques fixant des objectifs environnementaux

- Financements plus conséquents et accessibles
- Renforcement des contrôles d'application des obligations réglementaires, notamment par des liens plus forts entre instances judiciaires et services de police
- Renforcement de l'évaluation des politiques publiques et des projets
- Meilleure communication sur les politiques publiques et leurs résultats

Intégration des enjeux de biodiversité dans l'ensemble des politiques publiques

- Conditionnalité des subventions et achats publics au respect de la biodiversité
- Cohérence entre la SRB et les autres schémas et stratégies régionales : schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET), schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII), stratégie pour les aires protégées (SAP), ...
- Cohérence entre les politiques régionales sectorielles (santé, agriculture, industrie,...) et l'ambition de préservation et de reconquête de la biodiversité

Une gouvernance régionale lisible, cohérente et participative

- Organisation entre les différentes collectivités et autres structures territoriales, y compris transfrontalières, en vue de consolider et d'articuler les cadres d'action en faveur de la biodiversité
- Meilleure lisibilité des instances régionales de gouvernance de la biodiversité (Comité Régional de la Biodiversité, Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel), ainsi que des organisations en région (DREAL, Région, Office français de la biodiversité, Agence régionale de la biodiversité, etc.).
- Participation démocratique des citoyens dans les processus de décision liés aux projets territoriaux
- Représentation d'acteurs défendant la préservation de la biodiversité dans la composition des instances régionales de consultation et de décision des différents secteurs économiques

